

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

FONDS COMMUNAL

ARCHIVES ANCIENNES (antérieures à 1790)

- Série AA** - Actes constitutifs et politiques de la commune
- Série BB** - Administration communale
- Série CC** - Finances, impôts et comptabilité
- Série DD** - Biens communaux. Eaux et forêts. Travaux publics. Voirie
- Série EE** - Affaires militaires
- Série FF** - Justice. Procédures. Police
- Série GG** - Cultes. Instruction publique. Assistance publique
- Série HH** - Agriculture. Industrie. Commerce
- Série II** - Documents divers

ARCHIVES MODERNES (vers 1790-1982)

Série A - Lois et actes du pouvoir central

3 I - Justice

Série B - Actes de l'administration départementale

4 I - Répression

5 I - Hygiène, santé, protection de l'environnement

Série C - Bibliothèque administrative

Série K - Élections et personnel

Série D - Administration générale

- 1 D - Conseil municipal
- 2 D - Actes de l'administration municipale
- 3 D - Administration de la commune
- 4 D - Contentieux

1 K - Élections

2 K - Personnel municipal

3 K - Protocole et distinction honorifiques

Série E - Etat civil

Série L - Finances communales

1 L - Budgets et comptes communaux

2 L - Revenus et charges

Série F - Population. Économie sociale. Statistique

- 1 F - Population
- 2 F - Commerce et industrie
- 3 F - Agriculture
- 4 F - Subsistances
- 5 F - Statistique générale
- 6 F - Mesures d'exception
- 7 F - Travail

Série M - Édifices communaux. Monuments et établissements publics

- 1 M - Édifices publics
- 2 M - Édifices du culte et cimetières
- 3 M - Édifices à usage de services d'assistance et de prévoyance
- 4 M - Édifices à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art
- 5 M - Édifices divers

Série G - Contributions. Cadastre. Administrations financières. PTT. Radio, télévision. Poids et mesures. ORTF

- 1 G - Impôts directs et cadastre
- 2 G - Impôts extraordinaires
- 3 G - Rapports de la commune avec les diverses administrations

Série N - Biens communaux. Terres. Bois. Eaux

- 1 N - Biens communaux
- 2 N - Propriété et exploitation des bois communaux
- 3 N - Eaux
- 4 N - Propriétés et droits divers
- 5 N - Biens nationaux

Série H - Affaires militaires

- 1 H - Recrutement
- 2 H - Administration militaire
- 3 H - Garde nationale et sapeurs-pompiers
- 4 H - Mesures d'exceptions et faits de guerre

Série O - Travaux publics. Voirie. Transports publics. Navigation et régime des eaux

Série I - Police. Hygiène publique. Justice

- 1 I - Police locale
- 2 I - Police générale

1 O - Travaux publics. Voirie

2 O - Transports publics

3 O - Distribution d'eau, de chaleur et de lumière. Lignes de télécommunications. Répurgation

4 O - Mines et carrières

5 O - Navigation et régime des eaux

Série P - Cultes

- 1 P - Généralités. Police des cultes
- 2 P - Période concordataire. Culte catholique
- 3 P - Période concordataire. Cultes non catholiques

Série Q - Assistance et prévoyance

- 1 Q - Bureaux de bienfaisance, secours d'urgence
- 2 Q - Œuvres charitables
- 3 Q - Établissement hospitaliers, hospitalisation
- 4 Q - Institutions diverses
- 5 Q - Application des lois d'assistance et de prévoyance

Série R - Enseignement. Action culturelle. Sports. Tourisme

- 1 R - Enseignement
- 2 R - Œuvres scolaires et périscolaires
- 3 R - Action culturelle. Sciences, lettres et arts
- 4 R - Sports. Tourisme et loisirs

Série S - Pièces ne rentrant pas dans les séries précédentes

Série T - Urbanisme et logement

- 1 T - Planification urbaine. Urbanisme opérationnel
- 2 T - Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme
- 3 T - Lotissements
- 4 T - Logement

SÉRIE W - ARCHIVES CONTEMPORAINES (après 1982)

Les documents sont classés en fonction de leur provenance, c'est-à-dire des services municipaux ou des établissements publics locaux ayant produits ces archives.

ARCHIVES PRIVÉES - DOCUMENTS FIGURÉS, SONORES ET AUDIVISUELS

SÉRIE Z - ARCHIVES PRIVÉES

- 1 Z - Petits fonds et pièces isolées
- A partir du 2 Z : fonds et collections.*

SÉRIE FI - ARCHIVES ICONOGRAPHIQUES

- 1 Fi - Cartes et plans
- 2 Fi - Cartes postales
- 3 Fi - Photographies (format inférieur à 24 x 30 cm)
- 4 Fi - Photographies (format supérieur à 24 x 30 cm)
- 5 Fi - Diapositives et négatifs photographiques
- 6 Fi - Plaques de verre
- 7 Fi - Dessins, gravures, estampes et lithographies
- 8 Fi - Affiches administratives
- 9 Fi - Affiches

A partir du 10 Fi : collections et fonds composés exclusivement ou presque exclusivement de documents entrés par voie extraordinaire

SÉRIE AV - ARCHIVES SONORES ET AUDIOVISUELLES

- 1 AV - Cassettes audio
- 2 AV - Bandes magnétiques
- 3 AV - Cassettes vidéo
- 4 AV - Cédéroms
- 5 AV - DVD
- 6 AV - Films

A partir du 7 AV : collections et fonds composés exclusivement ou presque exclusivement de documents entrés par voie extraordinaire